

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 5 novembre 2025**

Communication n° 39/11.2025

Objet: Plan canicule – bilan 2025

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'État de Vaud dispose d'un plan canicule visant à protéger la santé de la population face aux vagues de chaleur, à limiter la surcharge du système sanitaire et à coordonner les différents acteurs intervenant dans ce type de situation.

Une canicule est la manifestation la plus intense d'une vague de chaleur et peut entraîner des conséquences graves pour la santé, y compris le décès, en particulier chez les personnes vulnérables. Elle se caractérise par des températures élevées, tant de jour que de nuit, pendant au moins trois jours consécutifs.

Entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2025, le médecin cantonal a surveillé quotidiennement les indicateurs météorologiques et a déclenché le plan canicule à deux reprises cette année.

La Municipalité accorde une attention particulière aux habitants âgés de 75 ans et plus, soit 487 personnes. Le Secrétariat municipal a pris en charge cette démarche en adressant un courrier personnalisé aux personnes ne bénéficiant pas déjà d'un suivi par le CMS ou l'Entraide familiale, afin de leur proposer un accompagnement et une assistance. 25 réponses positives ont été reçues. Une page dédiée a également été créée sur le site Internet communal afin de fournir des informations complémentaires à ce sujet.

En période de fortes chaleurs, ces personnes sont contactées ou visitées par les assistants de sécurité publique (PRM). Bilan 2025 :

- Nombre d'appels téléphoniques effectués : 43
- Nombre de visites effectuées : 49

Le retour de la majorité des bénéficiaires a été très positif. De nombreuses personnes âgées ont exprimé leur gratitude pour le soutien apporté.

La Municipalité

Saint-Prex, le 5 novembre 2025/vv – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Anthony Hennard, vice-syndic, au 079 458 79 41